

# INF'EAU

Le Journal du Syndicat de Bassin Versant  
de l'Austreberthe & du Saffimbec



## 3 questions au Président

### Pourquoi les Syndicats de Bassin Versant (SBV) ont-ils été créés ?

Michel Cortinovic : *Suite aux inondations catastrophiques de la décennie 90, le Préfet a décidé la création de ces structures intercommunales afin de gérer le risque inondation à*

*une échelle pertinente : le bassin versant ; et de rendre solidaires les communes de l'amont et de l'aval.*

### Comment les missions des SBV ont évoluées ?

MC : *En 15 ans, nous sommes passés de la lutte contre les inondations à la prévention du risque inondation. En effet, les nombreux ouvrages réalisés n'offrent qu'une protection relative. Aujourd'hui, il faut développer la conscience du risque des aménageurs du territoire et des citoyens, afin que chacun se sente responsable et agisse en conséquence.*

### Quel avenir pour les syndicats de bassin versant ?

MC : *Ces structures ont fait leurs preuves, mais rien n'est jamais acquis. Demain, avec les réformes territoriales en cours, nous devons œuvrer afin que les problématiques de prévention du risque inondation et de préservation de la ressource en eau et des milieux, ne repassent pas au second plan. Il en va de notre responsabilité collective.*

## SOMMAIRE

### Hydraulique douce

Les agriculteurs disent STOP à l'érosion !

### Eaux pluviales

Tous responsables !

### Votre commune comme vous ne l'avez jamais vue

La photothèque de crues

## Qu'est ce qu'un Bassin Versant ?

Le bassin versant est l'ensemble des terrains où toute l'eau tombée rejoint la même rivière.

Sur notre territoire, chaque goutte de pluie descend vers l'Austreberthe, qui se jette ensuite dans la Seine.

Création d'une fascine sur une parcelle agricole

## Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec :

- ◆ Créé en 2001 suite aux inondations catastrophiques de la décennie 90.
- ◆ Depuis 15 ans au service des 31 communes de son territoire : création d'ouvrages de tamponnement des eaux de pluie, accompagnement des élus, des aménageurs du territoire et des agriculteurs dans la réduction du risque inondation
- ◆ Depuis 5 ans, agit pour préserver les zones humides et la qualité de la ressource en eau





Bienvenue à Johann WATTIEZ, nouvel animateur agricole au SMBVAS

Sa mission va consister à accompagner les 350 exploitations de notre territoire pour la réalisation et l'entretien d'aménagements d'hydraulique douce. « N'hésitez pas à me contacter, j'aurai à cœur de vous rencontrer et vous apporter les meilleurs conseils ! ». Johann

### Chiffres clefs :

**16** kilomètres d'aménagements réalisés

**36** agriculteurs engagés dans l'hydraulique douce

**30.000** arbres plantés depuis 2003

## Les agriculteurs disent STOP à l'érosion !

Le pays de Caux est l'un des territoires de France le plus sensible à l'érosion. Cela est dû à la nature du sol et une pluviométrie importante.

Il existe des aménagements qui permettent de freiner les eaux de ruissellement et de limiter l'érosion. Ce sont les haies, les fascines, ou encore les bandes enherbées, réalisées sur des parcelles agricoles. On parle d'**hydraulique douce**.

Depuis 2003, le SMBVAS apporte un soutien technique et financier aux agriculteurs qui souhaitent lutter contre les phénomènes d'érosion, de ruissellement et d'inondation : 160.000 € ont été investis.

Sur les 15.000 hectares de surface agricole du territoire, 130 aménagements ont été réalisés. Un bel effort de la profession agricole qu'il faut faire perdurer !



Fascine à Limésy



### L'érosion des sols : c'est quoi ?

C'est la dégradation du sol sous l'effet de l'eau, du vent ou des pratiques agricoles. Plus ou moins rapide, l'érosion diminue la productivité de la terre et contribue à la pollution de la ressource en eau potable et des cours d'eau.

Ravine d'1m50 de profondeur Fresquiennes

### Parole aux agriculteurs

#### Patrick LEBRUN, polyculture-éleveur à Butot

« Sur mon exploitation de 55 hectares, j'ai réalisé 3 haies hydrauliques, 1 fascine et 1 mare en 3 ans. Depuis la plantation des haies hydrauliques, je n'ai quasiment plus d'érosion sur mes parcelles ».

**Un engagement pour ses terres et pour la planète !**

Haie hydraulique de 30 mètres à Butot



# Eaux pluviales : tous responsables !

Quand il pleut sur une prairie, 90% de l'eau est absorbée par la terre. Mais quand il pleut sur un lotissement, 90% de l'eau ruisselle vers le bas : vers la maison du voisin, le centre du village ou la route que vous empruntez tous les jours.

En conséquence, lorsqu'il y a des événements pluvieux très importants, c'est le ruissellement urbain qui est responsable d'une part importante des inondations. Ce fut déjà le cas lors des inondations de mai 2000 sur le territoire de l'Austreberthe. Et l'urbanisation croissante n'arrange pas les choses.



Bassin pluvial à Blacqueville

## La solution ? Gérer les eaux pluviales !

Il s'agit de prévoir, chez soi, un dispositif de régulation des eaux adapté.

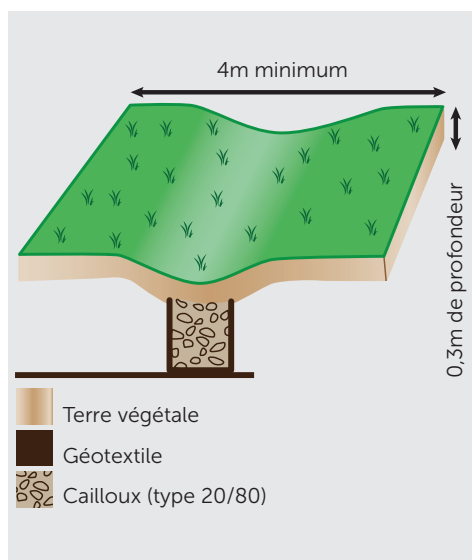
Cela réduit aussi l'arrivée de substances polluantes vers les rivières, les mares et les nappes souterraines... Et ça, la nature (mais aussi les générations futures) vous en remercie !

## Mais alors, comment fait-on ?

Dès l'émergence de votre projet, rapprochez-vous de votre mairie ou du SMBVAS. C'est notre métier de vous renseigner sur le risque inondation et de vous conseiller sur la gestion des eaux pluviales.

### Notre conseil :

Prévoyez plus d'espace verts dans votre projet d'urbanisme pour favoriser l'infiltration !



### Zoom sur ... la noue

La noue n'est pas seulement jolie, elle est un outil efficace de gestion des eaux pluviales. Plus large et moins profonde qu'un fossé, elle est conçue avec des pentes très douces et se vide par infiltration. Son entretien est très facile : un simple coup de tondeuse à gazon.



### Les métiers du SMBVAS Aurélié BONAFOS, Animatrice Volet Eaux pluviales urbaines

#### Quelles sont tes missions au quotidien ?

Aurélié BONAFOS : Je suis au service des communes et des aménageurs du territoire pour que les nouveaux projets urbains n'aggravent pas le risque inondation. Concrètement, je m'assure de la prise en compte du risque inondation et de la bonne gestion des eaux de pluie dans les projets de construction, et les documents d'urbanisme.

#### Quel est le principal enjeu dans ton métier aujourd'hui ?

AB : La difficulté majeure est d'intégrer les eaux pluviales au cœur de l'aménagement urbain. Il y a aujourd'hui une déconnexion entre l'urbanisme et son environnement, malgré la loi. Dans les projets, la gestion des eaux pluviales est souvent la 5<sup>ème</sup> roue du carrosse. Depuis la phase d'émergence jusqu'à la réalisation du projet, il faut s'assurer de la prise en compte des impacts potentiels sur l'environnement. Les maires peuvent lier ces deux thématiques, et mon rôle est de les accompagner dans ce sens.

#### Quels sont tes projets pour 2017 ?

AB : Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, nous allons organiser un colloque avec le SAGE du Cailly, afin de sensibiliser les professionnels de l'aménagement (lotisseurs, architectes, élus) à la non-aggravation et l'intégration du risque inondation dans les projets de construction.

#### Un message ?

AB : Ne pas intégrer le risque, c'est empirer la situation pour demain.



# Découvrez votre commune comme vous ne l'avez jamais vue !

Sur le territoire de l'Austreberthe, les derniers épisodes d'inondation importants remontent au début des années 2000. Depuis, la population a changé et le souvenir de l'évènement s'est estompé.

Le SMBVAS a donc créé un site internet dédié à la mémoire des inondations :

## La photothèque de crues

Grâce aux nombreuses photos d'inondations recueillies depuis 15 ans par nos agents, vous pouvez découvrir ou redécouvrir cette facette de votre territoire sur une carte interactive.

Elle vous permet également d'observer les ouvrages de gestion du risque inondation créés par le SMBVAS depuis 2001.



Décembre 1999 : Sainte-Austreberthe

## Vous pouvez participer !

Si vous avez des photos d'inondation, n'hésitez pas à nous les transmettre via l'icône « PARTICIPEZ » sur le site de la photothèque ou par mail. Elles seront ajoutées à notre photothèque, après analyse par notre équipe.

Retrouvez la photothèque sur [www.smbvas.fr](http://www.smbvas.fr)



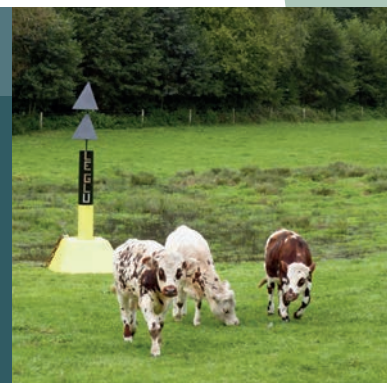
Mai 2000 : Villers-Ecalles

## Participez à notre jeu concours !

Saurez-vous identifier et localiser ce qui est représenté sur cette photo ?

Envoyez-nous votre réponse à [secretariat@smbvas.fr](mailto:secretariat@smbvas.fr).


Les 15 premiers participants avec la bonne réponse recevront une récompense !



## Suivez notre actualité

🔥 [www.smbvas.fr](http://www.smbvas.fr)

🔥  : tapez SMBVAS

🔥  : @smbvas

Les activités du SMBVAS sont soutenues par :



## À noter dans vos agendas

Janvier 2017 :

Appel à projet Mares

17 – 21 mai 2017 :

Fête de la Nature

Septembre 2017 :

Colloque « Inondation et urbanisme »

SMBVAS -116 Grand' Rue - 76570 Limésy

Tél : 02 32 94 00 74

[secretariat@smbvas.fr](mailto:secretariat@smbvas.fr)